

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu
États financiers
31 mars 2023

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Sommaire

Exercice clos le 31 mars 2023

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant.....	1 - 3
États financiers	
État des résultats.....	4
État du solde de fonds.....	5
État de la situation financière.....	6
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette).....	7
État des flux de trésorerie.....	8
Notes complémentaires.....	9 - 25
Annexes des revenus et dépenses.....	26 - 27
État sommaire des revenus, des dépenses et du solde de fonds par projet.....	28 - 31
Renseignements non audités	
Détail des participations dans des entreprises.....	32
Résultats par projet.....	33 - 250
Autres renseignements	
Rapport de mission d'examen sur le tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des cadres fonctionnels et stratégiques.....	251
Tableau des salaires, honoraires, frais de voyages et autres rémunérations des cadres supérieurs non élus.....	252
Rapport de mission d'examen sur le tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des représentants élus.....	253
Tableau des salaires, honoraires, frais de voyages et autres rémunération des chefs et conseillers.....	254

Aux membres de
Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserves

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Conseil des Montagnais de Unamen Shipu (le « Conseil »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, du solde des fonds, de la variation de la dette à long terme et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et du solde de ses fonds, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Fondement de l'opinion avec réserves

Les états financiers de sept composantes importantes n'ont pas fait l'objet d'un audit. Par conséquent, étant donné que ces composantes sont comptabilisées à la valeur de consolidation modifiée, nous n'avons pas suffisamment d'éléments pour déterminer si certains ajustements pourraient devoir être apportés aux résultats et aux flux de trésorerie pour l'exercice clos les 31 mars 2023 et 2022, des placements aux 31 mars 2023 et le 2022, et du solde des fonds au 1er avril 2022 et au 31 mars 2023. Nous avons exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2022, en raison des incidences possibles de cette dérogation au référentiel d'information financière applicable.

Tel que mentionné dans la note 5, la participation du Conseil dans la société Les Pêcheries Amik Unamen est comptabilisée selon la méthode de la valeur de consolidation modifiée, est inscrite pour 980 141 \$ dans l'état de la situation financière aux 31 mars 2023 et 2022 et aucune quote-part dans le résultat net de Les Pêcheries Amik Unamen n'est comprise dans le résultat du Conseil pour l'exercice clos à ces dates. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant la valeur comptable de la participation du Conseil dans la société Les Pêcheries Amik Unamen aux 31 mars 2023 et 2022, et de la quote-part du Conseil dans le résultat net de Les Pêcheries Amik Unamen pour l'exercice, l'accès aux informations financières de Les Pêcheries Amik Unamen n'ayant pas pu nous être donné. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si les montants en cause auraient dû faire l'objet d'ajustements. Nous avons exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2022 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Le Centre de santé Unamen Shipu représente un secteur de Conseil des Montagnais de Unamen Shipu, lequel était administré par un séquestre-administrateur depuis le 1er avril 2011 jusqu'au 31 mars 2019 inclusivement. Aucun expert-comptable n'a produit d'états financiers audités à partir du 1er avril 2020 sur les postes de l'état de la situation financière de Centre de santé Unamen Shipu. Ces postes étaient constitués de l'encaisse d'un montant de 163 460 \$, des débiteurs – Bailleurs de fonds d'un montant de 80 789 \$, des débiteurs – Gouvernement fédéral – Services aux Autochtones Canada – DGSPNI d'un montant de 1 151 997 \$, des débiteurs - Taxe à la consommation d'un montant de 390 806 \$, des immobilisations corporelles, déduction faite de l'amortissement cumulé d'un montant de 3 344 753 \$, des créateurs et charges à payer – Fournisseurs d'un montant de 295 789 \$, des créateurs et charges à payer – Salaires et charges sociales à payer d'un montant de 57 135 \$, des créateurs et charges à payer – Frais courus d'un montant de 620 851 \$, des revenus différés d'un montant de 350 665 \$ et du solde au début - Fonds de fonctionnement d'un montant de 3 807 365 \$. Nous n'avons pu nous assurer par d'autres moyens de ces montants inscrits à l'état de la situation financière et à l'état des résultats au 31 mars 2023. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires en ce qui concerne les postes ci-dessus comptabilisés ou non comptabilisés, ainsi que les éléments constituant l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie. Nous avons exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2022 en raison des incidences possibles de ces dérogations au référentiel d'information financière applicable.

Dans le cadre de l'application au 1er avril 2022 du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, le Conseil n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation, au 1^{er} avril 2022 et au 31 mars 2023, de ses passifs au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le Conseil aurait dû identifier les immobilisations corporelles ou les composantes présentant un risque de passif au titre des obligations liées à la mise hors service, estimer et comptabiliser le montant de ce passif en plus de fournir les informations sur les obligations. Puisque l'identification, l'estimation, la comptabilisation et la présentation d'informations sur les obligations n'ont pas été effectuées, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux immobilisations, aux passifs au titre des obligations liées à la mise hors service au 31 mars 2023, à l'excédent de l'exercice et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement, ainsi qu'à la variation des actifs financiers nets et aux informations fournies sur les obligations pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observations – Informations financières non exigées par les NSCP

Nous attirons l'attention sur le fait que le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les NCSP. Ces informations, établies conformément aux exigences du ministère de Services aux Autochtones Canada et présentées à la page 4, portent sur le déficit de financement de l'exercice. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point. De plus, le Conseil n'a pas présenté de budget dans ses états financiers audités. Le budget est présenté dans la section non auditee des pages 33 à 250.

Le rapport ne couvre pas les résultats par projet.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

MNP
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Rimouski (Québec)
Le 27 mai 2024

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A124996

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2023

	2023	2022
Fonds de fonctionnement		
Produits (annexe A)	76 647 948	58 137 584
Frais d'exploitation (annexe B)	77 390 907	58 052 341
Surplus (déficit) Fonds de fonctionnement	(742 959)	85 243
Fonds d'immobilisations corporelles		
Revenus de transferts relatifs aux immobilisations corporelles	5 456 901	2 456 413
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 125 339)	(3 297 123)
Surplus (déficit) Fonds d'immobilisations corporelles	2 331 562	(840 710)
Autres Fonds		
Revenus de transferts relatifs aux placements	1 704 000	-
Quote-part dans les résultats des entreprises	(30 987)	1 374 038
Fonds en fiducie	3 393	3 181
Surplus Autres Fonds	1 676 406	1 377 219
Surplus	3 265 009	621 752
Affectations		
Acquisitions de placements	(1 900 000)	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 456 901)	(2 456 413)
Remboursement du capital de la dette à long terme	(686 786)	(659 294)
Remboursement du capital des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(55 510)	(51 919)
Revenus d'emprunt découlant de la dette à long terme	196 000	567 000
Revenus d'emprunt découlant d'un contrat de location-acquisition	-	26 806
Amortissement des immobilisations corporelles	3 125 339	3 297 123
	(4 777 858)	723 303
Surplus (déficit) de financement	(1 512 849)	1 345 055

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

État du solde des fonds

Exercice clos le 31 mars 2023

	<i>Fonds de fonctionnement</i>	<i>Fonds d'immobilisations</i>	<i>Fonds d'entreprises</i>	<i>Fonds en fiducie</i>	2023	2022
					<i>Total</i>	<i>Total</i>
Solde au début	661 306	55 340 299	3 469 280	16 166	59 487 051	58 820 048
Redressements (note 14)	74 615	-	-	-	74 615	45 251
Solde redressé	735 921	55 340 299	3 469 280	16 166	59 561 666	58 865 299
Surplus	(742 959)	2 331 562	1 673 013	3 393	3 265 009	621 752
Revenus d'emprunt découlant de la dette à long terme	196 000	-	(196 000)	-	-	-
Revenus d'emprunt découlant d'un contrat de location-acquisition	-	-	-	-	-	-
Remboursement du capital de la dette à long terme	(686 786)	675 615	11 171	-	-	-
Remboursement du capital des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(55 510)	55 510	-	-	-	-
	(1 289 255)	3 062 687	1 488 184	3 393	3 265 009	621 752
Solde à la fin	(553 334)	58 402 986	4 957 464	19 559	62 826 675	59 487 051

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu
État de la situation financière

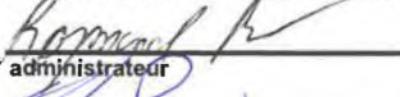
31 mars 2023

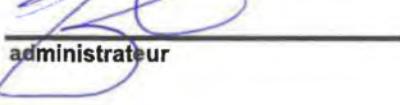
	2023	2022
Actifs financiers		
Encaisse	11 547 464	20 460 624
Encaisse - Fonds en fiducie	19 558	16 165
Encaisse - Réserve	1 006 557	1 089 497
Encaisse - Affectation (note 3)	2 409 538	1 405 843
Dépôts à terme nationaux	13 919 575	-
Débiteurs (note 4)	20 759 537	14 934 290
Placements (note 5)	2 867 120	4 277 225
	52 529 349	42 183 644
Passifs		
Emprunt bancaire (note 6)	727 317	420 705
Créditeurs et charges à payer (note 7)	4 804 615	4 535 961
Revenus différés (note 8)	11 935 311	9 155 959
Fonds inutilisés - Services aux Autochtones Canada	12 561 557	10 741 460
Dette à long terme (note 9)	5 763 790	6 254 575
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 10)	30 756	86 266
Réserve de fonctionnement	10 073 012	6 331 918
Réserve de biens mobiliers	647 863	587 616
Réserve - Autres infrastructures communautaires AIC (note 12)	961 502	507 836
Réserve de remplacement - Habitation	2 220 147	2 159 033
Réserve de fonctionnement - Habitation	5 270	105 934
Réserve - Eau potable et eaux usées (note 11)	3 019 746	2 496 394
	52 750 886	43 383 657
Actifs financiers nets (dette nette)	(221 537)	(1 200 013)
Engagements (notes 16)		
Actifs non financiers		
Frais payés d'avance	29 954	368
Stocks	462 327	462 327
Immobilisations corporelles (note 13)	62 555 931	60 224 369
	63 048 212	60 687 064
Solde des fonds	62 826 675	59 487 051

Engagements (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration


administrateur


administrateur

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)
Exercice clos le 31 mars 2023

	2023	2022
Surplus de l'exercice	3 265 009	621 752
Variation des immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 456 901)	(2 456 413)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 125 339	3 297 123
Produit de disposition	-	70 000
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	-	4 800
	(2 331 562)	915 510
Variation des autres actifs (passifs) non financiers	(29 586)	283 719
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	903 861	1 820 981
Dette nette au début	(1 200 013)	(3 066 245)
Redressements sur exercice antérieur	74 615	45 251
Dette nette au début redressée	(1 125 398)	(3 020 994)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin	(221 537)	(1 200 013)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2023

	2023	2022
Activités de fonctionnement		
Surplus de l'exercice	3 265 009	621 752
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Quote-part dans les résultats des entreprises	30 987	(1 374 038)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 125 339	3 297 123
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	-	4 799
Redressements (note 14)	74 615	45 251
	6 495 950	2 594 887
Variation nette d'éléments hors trésorerie liées aux activités de fonctionnement (note 15)	(986 730)	3 999 820
	5 509 220	6 594 707
Activités d'investissement		
Variation des participations dans les entreprises	1 379 118	-
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	70 000
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 456 901)	(2 456 413)
	(4 077 783)	(2 386 413)
Activités de financement		
Variation de l'emprunt bancaire	306 612	420 705
Produit de la dette à long terme	196 000	567 000
Produit - contrat de location-acquisition	-	26 806
Remboursement de la dette à long terme	(686 786)	(659 294)
Remboursement du capital des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(55 510)	(51 919)
Variation - Réserve - Eau potable et eaux usées	523 352	1 068 669
Variation - Réserve de fonctionnement	3 741 095	6 269 657
Variation - Réserve des biens mobiliers	60 247	225 334
Variation - Réserve de remplacement - Habitation	61 114	1 063 557
Variation - Réserve de fonctionnement - Habitation	(100 664)	(26 302)
Variation - Réserve autres infrastructures communautaires AIC	453 666	507 836
	4 499 126	9 412 049
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	5 930 563	13 620 343
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	22 972 129	9 351 786
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	28 902 692	22 972 129

Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 15.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Notes complémentaires

31 mars 2023

1. Statuts et nature des activités

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu (le « Conseil ») est un gouvernement local composé d'un chef et de quatre conseillers, lesquels sont choisis par voie d'élection populaire et dont le mandat consiste à administrer les affaires de la Bande.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public et selon les exigences du Manuel des rapports de clôture d'exercice du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des revenus différés si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés à l'état combiné des résultats si les passifs sont réglés.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

Les produits tirés d'un immeuble locatif sont constatés lorsqu'un locataire commence à occuper cet immeuble et que le loyer doit être payé. Le Conseil conserve tous les avantages et risques inhérents à la propriété de ses immeubles locatifs et, par conséquent, comptabilise les baux qu'il conclut avec ses locataires à titre de contrats de location-exploitation.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés et ils comprennent l'addition des escomptes et l'amortissement de la prime reçue sur les titres d'emprunt. Le revenu de dividende est constaté à la date de déclaration de celui-ci.

Les opérations de portefeuille sont constatées à la première évaluation suivant la date d'opération ou avant. Les gains et pertes provenant de la vente des placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Réserve de fonctionnement, de remplacement, des biens mobiliers et d'incendie

La réserve de remplacement et la réserve des biens mobiliers représentent les fonds disponibles pour le remplacement d'immobilisations. La réserve de formation représente les fonds disponibles pour les frais de formation du service des incendies. La réserve maison de bande représente des conventions terminées pour lesquelles des réserves de remplacement ont été utilisées.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Notes complémentaires

31 mars 2023

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises avant le 1er avril 1996 sont comptabilisées à une valeur nominale de 1 \$, étant donné la difficulté à répertorier l'ensemble des coûts reliés à leur acquisition. Cette politique comptable a été adoptée par le Conseil lors d'une réunion régulière du Conseil de bande en conformité avec les règles établies par Services aux Autochtones Canada.

Les immobilisations acquises après le 31 mars 1996 sont comptabilisées au coût.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL ») permet l'amortissement au titre des bâtiments achetés au moyen de prêts qu'elle a assurés, à un montant égal à la réduction annuelle du principal prêt hypothécaire. Une réserve de remplacement est maintenue en vue du remplacement futur d'éléments d'actifs.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode et aux taux annuels suivants :

	Méthode	Taux
Aménagement des terrains	Dégressif	5 %
Bâtiments	Dégressif	4 %
Systèmes sanitaires	Dégressif	5 %
Travaux d'aqueduc	Dégressif	6 %
Matériel et outillage	Dégressif	20 %
Bateaux et embarcations	Dégressif	30 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Matériel roulant loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	Dégressif	20 %

Aucun amortissement n'est comptabilisé sur les immobilisations en cours.

Réduction de valeur

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour le Conseil, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge à l'état combiné des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas être annulée par la suite.

Principes de consolidation

Toutes les entités soumises au contrôle de Conseil des Montagnais de Unamen Shipu sont consolidées une à une, à l'exception des entreprises commerciales. Les activités de ces entreprises sont incluses dans les états financiers consolidés selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Toutes les opérations et tous les soldes interorganisationnels sont éliminés au moment de la consolidation.

En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seul le résultat net de l'entreprise, la participation de Conseil des Montagnais de Unamen Shipu dans l'entreprise et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les conventions comptables de l'entreprise qui sont différentes de celles du Conseil. La liste de ces entités se retrouve à la note 5.

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Notes complémentaires

31 mars 2023

2. Méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs

Le Conseil offre aux employés l'adhésion au Régime des Bénéfices Autochtone incluant le Régime de rentes de la sécurité publique des Premières Nations qui est un régime interentreprises de retraite à prestations déterminées. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées et la charge du Conseil correspond à la contribution requise pour l'exercice.

Pour les employés reliés à des projets financés par Services aux Autochtones Canada, la part employeur concernant le régime de retraite est versée par le ministère en vertu d'une entente avec le Régime des Bénéfices Autochtone.

Pour les autres employés, la charge relative à ce régime correspond à la cotisation requise pour l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, le découvert bancaire, l'emprunt bancaire et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, la durée de vie utile des actifs à long terme, le coût et la valeur nette de réalisation des stocks, les passifs dans le cadre des éventualités juridiques et les passifs au titre des sites contaminés. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Adoption de nouvelles normes comptables :

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1er avril 2022, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a adopté la nouvelle norme concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, en vertu du chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. La nouvelle norme établit quand comptabiliser et comment évaluer un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, et fournit les exigences connexes en matière de présentation et d'information dans les états financiers. Le Conseil n'a pas procédé à l'adoption de cette nouvelle norme, car le Conseil n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation, au 1er avril 2022 et au 31 mars 2023, de ses passifs au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, ce qui constitue une dérogation aux normes canadiennes pour le secteur public. Le Conseil aurait dû identifier les immobilisations corporelles ou les composantes présentant un passif au titre des obligations liées à la mise hors service, estimer et comptabiliser le montant de ce passif en plus de fournir les informations sur les obligations.

Instruments financiers

Le 1er avril 2022, le Conseil a adopté les nouvelles recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir sur les actifs financiers, les passifs financiers et les dérivés en vertu du chapitre SP 3450, Instruments financiers. Le nouveau chapitre est appliqué prospectivement et les périodes antérieures n'ont pas été retraitées. L'application prospective des nouvelles recommandations comptables n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers.

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Notes complémentaires

31 mars 2023

3. Encaisse - Affectation

Le Conseil convient d'établir une réserve de remplacement selon les modalités d'approvisionnement définies au moment de l'engagement (provision annuelle en guise de réserve), et ayant pour utilisation des éléments d'immobilisations préalablement approuvés par les représentants de la SCHL, ou sinon inclus à la liste des immobilisations ne requérant aucune approbation au préalable.

Les fonds ainsi provisionnés doivent faire l'objet d'un transfert de fonds et ainsi être maintenus dans un compte de banque distinct.

4. Débiteurs

	2023	2022
Bailleurs de fonds	9 834 443	6 235 852
Provision pour créances douteuses - Bailleurs de fonds	(188 688)	(81 320)
	9 645 755	6 154 532
Loyers à recevoir	5 301 380	4 974 916
Provision pour créances douteuses - Loyer à recevoir	(5 067 449)	(4 851 478)
	233 931	123 438
	9 879 686	6 277 970
Gouvernement fédéral		
Services aux Autochtones Canada	7 711 066	6 435 202
Services aux Autochtones Canada - DGSPNI	2 486 772	1 546 268
Taxes à la consommation	682 013	674 850
	10 879 851	8 656 320
	20 759 537	14 934 290

5. Placements

Le Conseil possède et/ou exploite les entités commerciales suivantes :

	2023	2022
Corporation de développement économique de Unamen Shipu - 31 mars 2023 à la valeur de consolidation		
Valeur nette (100 % de participation)	890 046	892 241
Voyages Inter-Nations et Associés inc. - 31 mars 2023, à la valeur de consolidation		
160 actions de catégorie A (33 1/3 % de participation)	439 994	358 751
Pêcherie Unamen Shipu s.e.c. - 31 mars 2023, à la valeur de consolidation*		
51 parts (51 % de participation)	1 000	2 313 601
Pourvoirie Étamamiou inc. - 31 mars 2023, à la valeur de consolidation		
1 action de catégorie A (100 % de participation)	70 748	(53 956)

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu
Notes complémentaires
31 mars 2023

5. Placements (suite)

	2023	2022
Société Mukutan inc. - 31 mars 2023, à la valeur de consolidation		
100 actions de catégorie A (100 % de participation)	(245 959)	(184 608)
Les Pêcheries Amik Unamen - 31 décembre 2018, à la valeur de consolidation**		
50 parts (50 % de participation)	980 141	980 141
Innuvoyages inc.		
100 actions ordinaires (100 % de participation)	(1 168 850)	(28 945)
Hôtel Mme Ruby inc. - 31 mars 2023, à la valeur de consolidation		
(100 % de participation)	<u>1 900 000</u>	-
	2 867 120	4 277 225

*Cette société en commandite est détenue à 51 % par Conseil des Montagnais de Unamen Shipu et à 49 % par Société Mukutan inc.

** Les informations financières de cette société n'étaient pas disponibles en date du 31 décembre 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023, une réserve au rapport a été mise à ce sujet.

6. Emprunt bancaire

Le Conseil dispose d'un emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 1 100 000 \$ au taux de base majoré de 1,25 %, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances et renouvelable annuellement. Le taux préférentiel au 31 mars 2023 est de 6,70 % (2,70 % au 31 mars 2022). Le solde de cet emprunt bancaire est de valeur nulle au 31 mars 2023.

Le Conseil dispose aussi de tranches d'un emprunt total autorisé de 892 000 \$, au taux de 4,75 %, dont les modalités de remboursement sont non déterminées. Les soldes de ces tranches sont de 727 617 \$ au 31 mars 2023.

7. Créditeurs et charges à payer

	2023	2022
Fournisseurs	2 715 703	1 384 411
Frais courus	556 171	664 927
Salaires et charges sociales	679 032	1 057 257
Corporation de développement économique	853 709	1 429 366
	4 804 615	4 535 961

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu
Notes complémentaires
31 mars 2023

8. Revenus différés

	2023	2022
Services autochtones Canada		
116 - Q3F0 - Plan mesure d'urgence	46 188	17 982
324 - Stabilisation des berges	185 167	378 324
325 - NT7E - Cont. souple gestion des terres	1 148	5 304
333 - Correction des gicleurs - école	311 169	296 750
337 - Mise à jour usine traitement eau	1 054 390	2 528 601
378 - Q351 - Cont. fixe projet non terminé	84 760	23 507
382 - Machinerie lourde (bulldozer)	-	235 250
392 - Gestion des biens	-	13 126
396 - École Tshishenniu Mishen	115 368	-
415 - FESTIVAL MAMIT INNU NIKAMU	19 513	-
417 - PAGU, volets 1 et 2 - COVID-19	-	113 702
419 - FSCA4 - PAGU - COVID-19	-	196 102
502 - PLAN DEV. TOURISTIQUE	50 036	208 120
505 - PPCPE - Pourvoirie Etamamiou	-	30 063
506 - Plans et devis centre d'affaire	166 800	-
512 - Pourvoirie Etamamiou - menuisiers et équipements	45 576	-
580 - Formation en tourisme	34 940	34 940
	2 115 055	4 081 771
Santé Canada		
202 - Q23X - Plan Mesures Urgence Santé	-	23 169
204 - IRHSA - Initiatives RH en Santé-Q231-CG	2 195	-
208 - Q301 - Techno émergente	-	6 425
220 - Q22K - AGJEA-App. et garde des jeunes enfants	594 862	195 022
223 - Q23Y - SAC - DGSPNI - SARM	15 844	15 844
225 - AGJEA, COVID-19, Réouverture sécuritaire	137 611	137 611
228 - Hommes et guérison	86 130	-
233 - Q23X - GenExpert - COVID-19	9 330	45 385
235 - Q3G8 - FSCA2 - Sécurité du périmètre	-	20 576
238 - Trauma élargi-Q21G	115 010	-
250 - Q01T - SAC - DGSPNI Guérisseur Traditionnel	64 086	49 616
251 - Q02U - ISBE - Buccodentaire	115 852	138 730
261 - Principe Jordan - Surplus cont souple	904 780	892 124
274 - Q300 - Travaux immos et infrastructures	15 360	21 068
277 - AMÉLIORATION RÉSIDENCES-Q300-CS	40 000	-
	2 101 060	1 545 570

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu
Notes complémentaires
31 mars 2023

8. Revenus différés (suite)

	2023	2022
Société Shipu		
434 - Surveillant rivière	20 258	-
442 - PROJET DÉNEIGEMENT M.S.	6 437	-
444 - BÂTISSE MAGASIN PIECEEXPRESS	67 663	-
445 - COMMUNAUTAIRE OCCUPATION TERRITOIRE	51 653	-
455 - Formation Garry Mark Courtois	9 680	9 680
456 - Formation Carmen Bellefleur	7 694	7 694
457 - Projet Portage Michel Lalo	11 531	11 531
458 - Fabrication canot - Mario Bellefleur	-	37 181
460 - Projets party réno maison neuve	-	3 536
463 - Mini-mécanique	12 334	-
468 - Construction chalet Monique Mark	-	6 041
469 - Construction chalet Jean-Baptiste Lalo	-	8 914
471 - Construction chalet Bernard Bellefleur	-	10 264
473 - Construction chalet Amédée Mark	6 836	6 836
474 - Construction chalet Alain Bellefleur	-	3 115
476 - Chalet Louis Martin	30 685	30 685
477 - Construction chalet Léopold Mullen	-	2 587
483 - Chalet Charles-Pierre Mark	10 486	24 910
484 - Chalet Albert Bellefleur	-	24 424
485 - Chalet Jacques Bellefleur	28 914	-
486 - Chalet Sylvestre Mullen	31 031	-
	295 202	187 397

Autres financements

112 - Comité des hommes	12 594	13 904
142 - CSSSPNQL - Participation sportive	20 780	20 142
147 - M361 - Québec en forme	-	13 489
149 - CSSSPNQL - FQIS	19 121	10 975
154 - Seconde récolte	-	50 000
226 - CSSSPNQL - PVFPN	-	44 995
292 - Aide alimentaire enfants - petits déjeuners	-	42 689
293 - VOLLEYBALL CANADA	836	-
352 - Hydro Québec - maison des aînés	151 834	154 075
438 - Tournoi hockey Pessamit 2018	10 000	10 000
564 - Déboisement phase 2 - route 138	1 673 929	
577 - Stucture offre touristique (Soc Mukutan)	-	109 238
611 - Services enseignement COVID-19	-	-
630 - Institut Tsakapesh - Projets éducatifs locaux	375 263	1 105 081
741 - Tourisme - Maison de la culture (Soc Mukutan)	-	34 133
751 - ICRL 2.0 SCHL	987 000	1 732 500
752 - CONST. 4 UNITÉS JUMELÉS-INTIATIVE-22-23-Q3XJ	1 522 436	-
755 - RÉNO 10 MAISONS IL 2022-2023	395 216	-
864 - Acquisition camion benne (Roll-off)	281 719	-
	5 450 728	3 341 221

Autres revenus différés

Revenus perçus d'avance	1 973 266	-
	11 935 311	9 155 959

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu
Notes complémentaires

31 mars 2023

9. Dette à long terme

	2023	2022
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant deux (2) maisons résidentielles, au taux de 2,500 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 796 \$, échéant en avril 2031 et renouvelable en juin 2023, garanti par les Services aux Autochtones Canada(1)	69 848	77 553
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 3,750 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 359 \$, échéant en juillet 2040 et renouvelable en juillet 2027, garanti par les Services aux Autochtones Canada	208 007	217 077
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, d'un montant autorisé de 644 600 \$, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 2,410 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 3 041 \$, échéant en avril 2041 et renouvelable en avril 2023, garanti par les Services aux Autochtones Canada(2)	534 967	558 321
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, d'un montant autorisé de 489 000 \$, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 2,410 %, remboursable en versements mensuels en capital et intérêts de 2 235 \$, échéant en avril 2042 et renouvelable en avril 2023, garanti par les Services aux Autochtones Canada(3)	410 324	427 081
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant six (6) maisons résidentielles, au taux de 1,830 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 5 672 \$, échéant en décembre 2039 et renouvelable en décembre 2024, garanti par les Services aux Autochtones Canada	981 753	1 031 424
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant sept (7) maisons résidentielles, au taux de 1,910 %, remboursé au cours de l'exercice	-	19 748
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 0,910 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 233 \$, échéant en mai 2025	32 020	46 587
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 0,930 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 521 \$, échéant en mai 2025	38 967	56 689
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux préférentiel majoré de 1,350 %, remboursable par versements mensuels en capital de 10 256 \$, échéant en juin 2025 et renouvelable en juin 2023(4)(5)	276 919	399 994
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 4,200 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 328 \$, échéant en mars 2025, garanti par les Services aux Autochtones Canada	30 526	45 231
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 2,490 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 292 \$, échéant en mars 2026 et renouvelable en mai 2023, garanti par les Services aux Autochtones Canada(6)	44 783	58 984
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 1,870 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 124 \$, échéant en mars 2028, renouvelable en mai 2024	64 320	76 480

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu
Notes complémentaires

31 mars 2023

9. Dette à long terme (suite)

	2023	2022
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, grevant six (6) maisons résidentielles, au taux de 6,360 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 3 303 \$, échéant en mai 2030 et renouvelable en mai 2027 garanti par les Services aux Autochtones Canada	228 279	253 189
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 5,800 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 2 734 \$, échéant en octobre 2030 et renouvelable en octobre 2027, garanti par les Services aux Autochtones Canada	201 368	222 933
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 5,800 %, remboursable en versements mensuels en capital et d'intérêts de 1 747 \$, échéant en octobre 2030 et renouvelable en septembre 2027, garanti par les Services aux Autochtones Canada	127 193	140 882
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 1,060 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 583 \$ échéant en juillet 2029 et renouvelable en septembre 2026, garanti par les Services aux Autochtones Canada	116 773	134 507
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 3,700 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 972 \$, échéant en mai 2030 et renouvelable en décembre 2027, garanti par les Services aux Autochtones Canada	73 399	82 702
Prêt à terme de la Banque Royale, au taux de 5,340 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 620 \$, remboursable en avril 2023	85 101	99 573
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux de 5,400 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 3 748 \$, échéant en février 2025	81 719	121 110
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux de 4,500 %, d'un montant autorisé de 875 000 \$, remboursable par versements semestriels en capital et intérêts de 54 923 \$ à partir du 26 octobre 2021, échéant en avril 2031 et renouvelable en avril 2026	767 458	839 991
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 1,500 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 2 635 \$, échéant en juin 2041 et renouvelable en juin 2026, garanti par les Services Autochtones Canada	522 464	547 951
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux préférentiel majoré de 1,055 %, remboursable par versements mensuels de 9 483 \$ plus intérêts, échéant en septembre 2028, renouvelable en septembre 2023(6)	682 773	796 568
Emprunt au taux de 6,820 %, remboursable par versements mensuels en capital de 2 941 \$, échéant en septembre 2029 et renouvelable en septembre 2027	184 829	-
	5 763 790	6 254 575

Un montant de 3 684 992 \$ (3 997 339 \$ en 2022) est remboursé par des subventions de la SCHL, en vertu de l'article 56.1 de la Loi Nationale d'Habitation et par les contributions des usagers.

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu
Notes complémentaires
31 mars 2023

9. Dette à long terme (suite)

Les versements en capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024	1 702 142
2025	2 027 658
2026	257 162
2027	1 166 630
2028	581 099

(1) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt renouvelable en juin 2023. Selon les conditions en vigueur à compter du 1er juillet 2023, l'emprunt est remboursable au taux de 3,740 % par versements mensuels de 833 \$, capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en avril 2031 et est renouvelable en juin 2028.

(2) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt renouvelable en avril 2023. Selon les conditions en vigueur à compter du 1er mai 2023, l'emprunt est remboursable au taux de 4,520 % par versements mensuels de 3 599 \$, capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en avril 2041 et est renouvelable en octobre 2023.

(3) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt renouvelable en avril 2023. Selon les conditions en vigueur à compter du 1er mai 2023, l'emprunt est remboursable au taux de 4,520 % par versements mensuels de 2 667 \$, capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en avril 2042 et est renouvelable en octobre 2023.

(4) Le taux préférentiel était de 6,700 % au 31 mars 2023 (2,700 % au 31 mars 2022).

(5) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt en juin 2023. Selon les conditions en vigueur à compter du 1er juin 2023, l'emprunt est remboursable au taux préférentiel majoré de 1,350 % par versements mensuels de 10 256 \$, capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en juin 2025 et est renouvelable en juin 2024.

(6) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt renouvelable en mai 2023. Selon les conditions en vigueur à compter du 1er mai 2023, l'emprunt est remboursable au taux de 4,830 % par versements mensuels de 1 335 \$, capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en mars 2026 et est renouvelable en novembre 2023.

(6) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt renouvelable aux mêmes conditions et est renouvelable en septembre 2024.

10. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

	2023	2022
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition au taux de 5,261 %, remboursable par versements mensuels de 4 095 \$ en capital et intérêts, échéant en août 2023	20 307	67 038
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition au taux de 5,261 %, remboursable par versements mensuels de 852 \$ en capital et intérêts, échéant en mai 2024	10 449	19 228
	30 756	86 266

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu
Notes complémentaires
31 mars 2023

10. Obligations découlant de contrats de location-acquisition (suite)

Les paiements minimaux exigibles sur les contrats de location-acquisition au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2024	30 137
2025	619
	<hr/>
Intérêts inclus dans les paiements minimaux	30 756
	<hr/>
	673
	<hr/>
	31 429

11. État de la réserve - Eau potable et eaux usées

	2023	2022
Solde d'ouverture	2 496 394	1 427 725
Affectation à la réserve	523 352	1 068 669
 Solde de fermeture	 3 019 746	 2 496 394

12. État de la réserve - Autres infrastructures communautaires AIC

	2023	2022
Solde d'ouverture	507 836	-
Affectation à la réserve	453 666	507 836
 Solde de fermeture	 961 502	 507 836

13. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2023 Valeur nette	2022 Valeur nette
Terrains	200 000	-	200 000	200 000
Aménagement des terrains	8 031 618	1 635 616	6 396 002	6 322 624
Bâtiments	48 292 583	18 191 972	30 100 611	29 983 354
Bâtiments - Conventions 001 à 032	20 459 337	10 587 888	9 871 449	8 700 538
Systèmes sanitaires	7 204 176	2 928 269	4 275 907	2 903 291
Travaux d'aqueduc	13 867 204	7 732 576	6 134 628	6 526 200
Matériel roulant	5 459 167	4 413 940	1 045 227	1 042 024
Bateaux et embarcations	2 902 875	1 540 868	1 362 007	1 375 008
Matériel et outillage	7 003 034	4 323 870	2 679 164	2 599 867
Matériel informatique	1 381 825	1 011 877	369 948	420 228
Bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition				
Matériel roulant	247 481	126 493	120 988	151 235
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	115 049 300	52 493 369	62 555 931	60 224 369

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Notes complémentaires

31 mars 2023

14. Redressements

À la suite d'accords intervenus entre le Conseil, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, la SCHL et certains créanciers, des ajustements se sont avérés nécessaires afin de redresser certains surplus et déficits identifiés au 31 mars 2022.

	2023	2022
Lettre du comité de révision (SCHL)	74 615	45 251

15. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2023	2022
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement</i>		
Débiteurs	(5 825 247)	(2 061 369)
Stocks	-	284 088
Frais payés d'avance	(29 586)	(368)
Créditeurs et charges à payer	268 654	147 619
Revenus différés	2 779 352	4 953 245
Fonds inutilisés - Services aux Autochtones Canada	1 820 097	676 605
	(986 730)	3 999 820

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Encaisse	11 547 464	20 460 624
Encaisse - Fonds en fiducie	19 558	16 165
Encaisse - Réserve	1 006 557	1 089 497
Encaisse - Affectation	2 409 538	1 405 843
Dépôts à terme nationaux	13 919 575	-
	28 902 692	22 972 129

16. Engagements

Le Conseil loue des photocopieurs en vertu de contrats de location-exploitation qui viennent à échéance en octobre 2024. Les versements futurs s'élèveront à 74 403 \$ et comprennent les paiements suivants pour les deux prochains exercices :

2024	42 516
2025	31 887

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Notes complémentaires

31 mars 2023

17. Régime de retraite

Le Conseil offre un régime à prestations déterminées aux membres admissibles de son personnel. Ces derniers doivent verser un pourcentage variant de 6,80 % à 8,50 % de leur salaire. Le Conseil verse des contributions de 1,82 fois la contribution des employés dans le compte de cotisation des membres. Le montant des prestations de retraite, dont bénéficieront les employés, représentera le montant de la rente de retraite prévu dans le régime de pension à prestations déterminées.

Le Conseil offre à ses salariés un régime de retraite contributif à prestations déterminées. Le promoteur du régime est le Régime des Bénéfices Autochtone. En vertu du Régime, les cotisations sont versées par l'employeur et par les adhérents. Le Régime est enregistré conformément à la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension, sous le numéro 55865. Le promoteur du Régime doit financer le Régime de façon à constituer les prestations déterminées selon les dispositions du Régime. La valeur de ces prestations est établie au moyen d'une évaluation actuarielle annuelle ou selon l'approbation du comité de retraite. Les prestations au titre des services sont calculées à partir du nombre d'années de service cotisé, multiplié par 1 7/8 % ou 2 %, selon le type de régime choisi, de la moyenne des cinq meilleures années de salaire de l'employé. En date du rapport, l'évaluation actuarielle la plus récente du Régime des Bénéfices Autochtone est en date du 1er janvier 2020. Il nous est donc impossible d'évaluer l'état du surplus ou déficit actuariel du régime en date du rapport.

18. Information sectorielle

Le Conseil offre une gamme de services à ses membres. Aux fins de présentation de rapports à la direction, les opérations et les activités sont organisées et présentées par secteur et par projet. Les services offerts à la population regroupent l'éducation, la santé, le développement économique, le logement ainsi que d'autres services à la communauté en plus de l'administration de la bande. Pour chaque segment faisant l'objet d'un rapport distinct, les revenus et dépenses sectoriels représentent à la fois les montants directement attribuables au secteur et les montants alloués de façon raisonnable. La présentation sectorielle est fondée sur les méthodes comptables exposées dans le résumé des principales méthodes comptables figurant à la note 2. Les résultats de chaque segment pour l'exercice sont sommarisés en annexes aux pages 24 à 27. De plus, cette information est présentée en détail aux pages 29 à 235 dans la section non auditee du rapport financier annuel.

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Notes complémentaires

31 mars 2023

19. Instruments financiers

19.1 Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Conseil est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

19.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour le Conseil sont liés à l'encaisse, aux débiteurs, au financement à recevoir - Gouvernement du Canada, aux avances à des sociétés apparentées et aux participations dans des entreprises.

L'exposition maximale du Conseil au risque de crédit au 31 mars est la suivante :

	2023	2022
Encaisse	11 547 464	20 460 624
Débiteurs	20 759 537	14 934 290
Placements	2 867 120	4 277 225
Encaisses affectées	3 435 653	2 511 505
	38 609 774	42 183 644

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

19.2.1 Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit, puisque le Conseil évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine leur historique de crédit. Le Conseil ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité, le Conseil croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 mars se détaille comme suit :

	2023	2022
Non en souffrance	17 963 490	13 818 350
En souffrance		
Moins de 30 jours	75 483	122 955
De 30 à 60 jours	75 227	120 810
Plus de 60 jours	5 485 406	5 130 123
	23 599 606	19 192 238
Moins la provision pour créances douteuses	(5 256 137)	(4 932 798)

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu
Notes complémentaires
31 mars 2023

19. Instruments financiers (suite)

19.2 Risque de crédit (suite)

19.2.1 Débiteurs (suite)

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	4 932 798
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	327 639
Montants radiés et autres ajustements de la provision	(4 300)
Montants recouvrés	-
 Solde à la fin	 5 256 137

19.3. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Conseil éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. Le Conseil gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. Le Conseil établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

	2023				<i>Total</i>
	<i>Moins d'un an</i>	<i>de 1 à 3 ans</i>	<i>De 4 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>	
Emprunt bancaire	-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers	4 804 616	-	-	-	4 804 616
Revenus différés	10 201 256	-	-	-	10 201 256
Fonds inutilisés - Services aux Autochtones Canada	12 561 557	-	-	-	12 561 557
Dette à long terme	1 702 142	3 451 120	581 099	756 745	6 491 106
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	30 137	619	-	-	30 756
Réserve de fonctionnement	10 073 012	-	-	-	10 073 012
Réserve de biens mobiliers	647 863	-	-	-	647 863
Réserve - Autres infrastructeurs communautaires	961 502	-	-	-	961 502
Réserve de remplacement - Habitation	2 220 147	-	-	-	2 220 147
Réserve de fonctionnement - Habitation	5 270	-	-	-	5 270
Réserve - Eau potable et eaux usées	3 019 746	-	-	-	3 019 746
	46 227 248	3 451 739	581 099	756 745	51 016 831

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu
Notes complémentaires
31 mars 2023

19. Instruments financiers (suite)

19.3. Risque de liquidité (suite)

	<i>Moins d'un an</i>	<i>de 1 à 3 ans</i>	<i>De 4 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>	<i>Total</i>
Emprunt bancaire	-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers	4 535 961	-	-	-	4 535 961
Revenus différés	9 155 959	-	-	-	9 155 959
Fonds inutilisés - Services aux Autochtones Canada	10 741 460	-	-	-	10 741 460
Dette à long terme	664 578	2 001 075	86 796	3 922 831	6 675 280
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	55 282	30 984	-	-	86 266
Réserve de fonctionnement	6 331 918	-	-	-	6 331 918
Réserve de biens mobiliers	587 616	-	-	-	587 616
Réserve - Autres infrastructeurs communautaires	507 836	-	-	-	507 836
Réserve de remplacement - Habitation	2 159 033	-	-	-	2 159 033
Réserve de fonctionnement - Habitation	105 934	-	-	-	105 934
Réserve - Eau potable et eaux usées	2 496 394	-	-	-	2 496 394
	37 341 971	2 032 059	86 796	3 922 831	43 383 657

19.4. Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le Conseil est exposé à ces risques.

19.4.1 Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt du Conseil est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme le Conseil a l'intention de conserver son financement à recevoir jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

Le Conseil est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

	<i>Taux d'intérêt fixes</i>	<i>Taux d'intérêt variables</i>	<i>31 mars 2023</i>
			<i>Total</i>
Passifs financiers			
Dette à long terme	5 346 586	1 144 521	6 491 107
		<i>31 mars 2022</i>	
Passifs financiers	<i>Taux d'intérêt fixes</i>	<i>Taux d'intérêt variables</i>	<i>Total</i>
Dette à long terme	5 478 717	1 196 562	6 675 279

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Notes complémentaires

31 mars 2023

20. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Annexes

Exercice clos le 31 mars 2023

	2023	2022
Annexe A - Produits		
S.A.C. - Contribution fixe	23 082 156	23 578 005
S.A.C. - Contribution préétablie	4 312 258	4 079 339
S.A.C. - Contribution souple	557 003	1 002 463
S.A.C. - Subvention	954 318	943 487
S.A.C. - Surplus récupérable	(97 701)	-
S.A.C. - Contribution globale	4 339 380	5 074 427
Centre de Santé de Blanc Sablon	175 000	175 000
C.S.S.S.P.N.Q.L.	894 894	121 787
Commission Locale des Premières Nations (CLPN)	703 020	775 670
Contributions des usagers	5 340	3 700
Innu Meskanau	572 471	450 654
Hydro-Québec	5 005 000	1 262 453
Institut Tsahakapesh	1 863 174	2 849 401
Ministère des Transports du Québec (MTQ)	28 881 886	21 288 227
Regroupement Mamit Innuat inc.	24 245	21 033
Revenus de location	290 944	475 341
Revenus de billetterie	850	1 100
Revenus de contrats	287 705	-
Revenus de gestion	13 457	-
Réserve de remplacement - Affectation	(819 799)	(1 761 572)
Secrétariat aux Affaires Autochtones (SAA)	1 063 846	456 473
Revenus divers	2 254 645	1 616 960
Société canadienne d'hypothèques et de logement	435 710	2 173 459
Société Shipu	978 743	303 302
Société du plan nord	673 920	-
Vente de matériaux et services	-	5 000
Revenus de loyers - convention	614 509	622 717
Ventes granulaires	-	99 700
Québec en forme	49 000	65 000
Fonds de contributions excédentaires	-	6 084
Réclamation d'assurance	683 356	3 143
Déficit admissible	1 268 019	34 308
Ministère de la Culture et des Communications	45 000	22 500
Contribution interservices	-	-
Transfert de revenus différés	8 817 538	4 054 892
Transfert à revenus différés	(9 652 304)	(8 914 915)
Transfert de contribution fixe inutilisée	16 761 426	9 889 594
Transfert à contribution fixe inutilisée	(12 561 557)	(10 789 643)
Revenus dividendes	412 820	-
Pêches et Océans Canada (MPO)	-	54 000
Société Mukutan	517 000	514 162
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki	33 471	-
Revenus d'intérêts	368 106	36 746
Revenus de transferts relatifs aux placements	(1 704 000)	-
Revenus de transferts relatifs aux immobilisations corporelles	(5 456 901)	(2 456 413)
	76 647 948	58 137 584

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Annexes

Exercice clos le 31 mars 2023

	2023	2022
Annexe B - Frais d'exploitation		
Salaires et charges sociales	15 557 651	14 495 697
Achats d'équipements	851 307	520 813
Activités culturelles et sportives	845 778	276 749
Allocations aux étudiants	474 675	452 466
Assurances	347 741	247 604
Contrats et sous-traitance	9 142 892	2 863 823
Créances douteuses	327 639	360 190
Dépenses diverses	30 652	24 603
Électricité et chauffage	511 384	375 649
Entretien et réparations	1 037 040	526 507
Fournitures médicales	22 492	54 658
Frais d'administration	25 817	10 874
Frais de déplacement	7 415 679	4 465 201
Frais de formation	21 945	29 036
Frais de garde	11 409	11 287
Frais de location	242 466	185 818
Frais de recrutement	11 952	13 783
Frais de scolarité	29 310	18 749
Frais de transport	526 078	214 965
Frais funéraires	20 850	2 944
Honoraires professionnels	3 831 545	2 856 537
Intérêts et frais bancaires	15 967	39 610
Matériel et fournitures	2 824 550	2 052 306
Services municipaux	375	-
Télécommunications	157 763	152 650
Utilisation d'inventaire - Granulaires	-	284 088
Frais de logement	14 475	900
Activités reliées aux employés	-	6 743
Fournitures salles employés	-	2 730
Papeterie	-	1 275
Frais postaux	-	340
Transfert réserve - Évaluation	-	75 000
Frais de décontamination	-	23 750
Frais de cartes de crédit	519	419
Abonnement, publicité et commandite	11 307	2 466
Carburant et essence	351 177	141 576
Contribution aux corporations	27 430 827	21 595 105
Frais de déménagement	26 197	46 288
Réserve de remplacement	9 904 263	7 277 755
Taxes, licences et permis	63 953	63 638
Acquisition d'une entreprise	1 900 000	-
Intérêts de la dette à long terme	204 022	178 161
Intérêts CLA	2 411	4 801
Distribution aux membres	553 700	546 400
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	-	4 800
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 456 901)	(2 456 413)
Acquisitions de placements	(1 900 000)	-
	77 390 907	58 052 341

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu
État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet
 Exercice clos le 31 mars 2023

No. projet	Services aux Autochtones Canada - DGSPN1	Transferts			Dépenses totales	\$ 2023	Surplus (déficit) courant	Affectations 2023	Surplus (déficit) financement	Surplus (déficit) financement
		\$	de (à)	Total \$						
Fonds d'Habitation	100	-	1 638 066	-	1 638 066	1 347 943	290 123	(326 820)	(36 697)	(41 830)
Financement - Soutien des bandes	101	954 318	898 707	-	1 853 025	1 362 356	490 669	-	490 669	75 580
Administration de l'Inspection des indiens	102	9 114	-	-	9 114	9 114	-	-	-	(207)
Financement - Soutien des bandes (Bureau politique)	103	-	473 795	-	473 795	473 795	-	-	-	-
Co-gestion	105	101 667	(10 317)	-	91 350	125 000	(33 650)	-	(33 650)	-
Régime d'avantages sociaux des employés non prévus par la loi	108	19 212	-	-	19 212	19 212	-	-	-	-
Contribution de l'employeur au RBA	109	135 901	39 019	-	174 920	174 920	-	-	-	-
Commanditaires	110	-	56 673	-	56 673	56 673	-	-	-	(14 802)
Comité des hommes	112	-	1 310	-	1 310	1 310	-	-	-	-
Développement de la capacité de gouvernance de la gestion financière	113	40 000	34 370	-	74 370	74 370	-	-	-	-
Planification des urgences	116	35 440	(28 206)	-	7 235	7 235	-	-	-	-
Agence culturelle Innu Aitun	118	-	59 750	-	59 750	64 021	(4 271)	-	(4 271)	(8 915)
Services informatiques	122	-	604	-	604	604	-	-	-	-
Services informatiques	125	-	133 376	-	133 376	133 376	-	-	-	-
Protection incendie	131	-	-	-	-	50 419	(50 419)	-	(50 419)	-
Formation - Protection contre les incendies	132-134	73 283	(38 527)	-	34 756	34 756	-	-	-	(19 663)
Achat d'équipement protection contre les incendies	133	14 300	(14 300)	-	-	-	-	-	-	-
Gestion de l'aréna	141	-	105 791	-	105 791	144 335	(38 544)	-	(38 544)	-
Gestion de l'aréna	142	-	20 142	-	20 142	20 142	-	-	-	-
Programmes de loisirs	143	-	31 824	-	31 824	109 565	(77 741)	(1 955)	(79 696)	(44 125)
Maison des jeunes	145	-	44 972	-	44 972	5 581	39 391	(39 391)	-	-
Québec en forme	147	-	62 489	-	62 489	69 786	(7 297)	-	(7 297)	-
Fonds Québécois initiatives social (FQIS)	149	-	53 583	-	53 583	53 583	-	-	-	-
Remboursement de prêts	151	327 760	(90 889)	-	236 871	-	236 871	(236 871)	-	-
Prêt Maison des jeunes	152	-	109 846	-	109 846	37 312	72 534	(72 534)	-	(3 342)
Seconde récolte	154	-	50 000	-	50 000	50 049	(49)	-	(49)	-
Nouveau cimetièrre ntmb-ef	174	-	-	-	-	-	-	-	-	(7 595)
Comité Pau - Mesure d'urgence	190	-	233 348	-	233 348	233 348	-	-	-	-
Élection	193	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rassemblement des Aînés	194	-	71 150	-	71 150	71 150	-	-	-	-
Société Shipu	198-199	-	50 280	-	50 280	51 832	(1 552)	(1 825)	(3 476)	(476)
Fond commanditaires Société Shipu	199	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Soins infirmiers	201	1 780 639	948 617	-	2 729 256	2 930 871	(201 615)	(43 137)	(244 753)	(120 571)
Plan Mesures Urgence Santé	202	-	23 169	-	23 169	23 169	-	-	-	-
Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone (IRHS)	204	13 856	(2 195)	-	11 661	-	11 661	-	11 661	11 471
Gestion des services de santé	205	807 677	24 137	-	831 814	1 097 955	(266 141)	(13 031)	(279 172)	(84 727)
Transport pour raison médicale (TRM)	206	4 188 704	1 268 019	-	5 456 723	5 456 723	-	-	-	-
SSNA - PSI	207	25 853	68 129	-	93 982	93 982	-	-	-	-
Technologies émergentes	208	24 611	6 425	-	31 036	31 036	-	-	-	27 203
Soins infirmiers - COVID-19	209	29 678	129 914	-	159 592	159 592	-	-	-	-
PNLAADA (Toxico) - PTSAJ (solvants)	210	-	-	-	-	-	-	-	-	(74 374)
Prévention suicide	213	854 400	(369 099)	-	485 301	485 301	-	-	-	327 154
Pensionnat indien	214	92 459	44 961	-	137 420	159 870	(22 450)	-	(22 450)	-
Soutien culturel	215	21 707	13 221	-	34 928	34 928	-	-	-	-
SM COVID Santé mentale	216	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PAGU COVID-19 Sécurité alimentaire	217	-	74 023	-	74 023	74 023	-	-	-	-
Dépenses liées à la COVID-19	219	-	277 252	-	277 252	273 892	3 360	(3 360)	-	-
App. Et garde des jeunes enfants	220	-	195 022	-	195 022	96 656	98 366	-	98 366	-
PAPPN - Prescolaire	222	283 359	-	-	283 359	73 253	210 106	-	210 106	168 746
MT - Prévention et contrôle (SARM)	223	-	-	-	-	-	-	-	-	-
COVID-19 Réouverture sécuritaire	225	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prévention de la violence familiale	226	-	51 736	-	51 736	66 587	(14 851)	-	(14 851)	-
Homme et guérison	228	-	24 950	-	24 950	24 950	-	-	-	-
AGIEA 2021 - Sondage sur les besoin	229	10 000	-	-	10 000	10 000	-	-	-	-
Santé Communautaire	230	255 289	-	-	255 289	67 839	187 450	-	187 450	124 972
Sous-total à reporter		10 099 227	6 765 138	-	16 864 366	15 942 414	921 948	(739 023)	182 924	314 500

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu
 État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet
 Exercice clos le 31 mars 2023

No. projet	Services aux Autochtones Canada - DGSPN	Autres	Transferts	Dépenses	Surplus	Surplus	Surplus	Surplus				
			de (a)			(déficit)			2023	\$	2023	\$
			\$	\$	\$	2023	\$	2023	\$	\$	2023	\$
Sous-total reporté		10 099 227	6 765 138	-	16 864 366	15 942 414	921 948	(739 023)	182 924	-	314 500	
Résidence temporaire ainés	232	-	846 690	-	846 690	844 940	1 750	(1 750)	-	-	-	
GenExpert COVID	233	-	36 055	-	36 055	36 055	-	-	-	-	-	
Sécurité du périmètre	235	-	20 576	-	20 576	31 797	(11 221)	-	(11 221)	-	-	
F&E Bâtisse Sainte-COVID	236	-	-	-	-	2 991	(2 991)	-	(2 991)	-	-	
Trauma clargi	238	212 451	(115 010)	-	97 441	97 441	-	-	-	-	-	
Soins à domicile (SDMC)	240	626 585	-	-	626 585	614 192	12 393	(4 000)	8 393	(12 418)	-	
Guérisseur traditionnel	250	14 470	(14 470)	-	-	-	-	-	-	-	(31 841)	
Soins dentaires communautaires	251	70 000	22 878	-	92 878	83 688	9 190	(9 190)	-	-	-	
Activité physique communautaire	252	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Maison de la jeunesse	253	-	108 072	-	108 072	108 072	-	-	-	-	-	
Principe Jordan - Coordination	260	85 290	-	-	85 290	85 290	-	-	-	-	(13 875)	
Principe Jordan	261	495 368	(12 657)	-	482 711	482 711	-	-	-	-	-	
Immobilisations-VRA-CG	271	47 959	(28 878)	-	19 081	1 475	17 606	(17 606)	-	-	-	
Équipements ISBE	273	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Travaux immos et infrastructures	274	-	5 708	-	5 708	5 708	-	-	-	-	-	
F&E - Immos	275	155 879	28 878	-	184 757	290 540	(105 783)	(5 200)	(110 983)	(73 465)	-	
Espace Santé	276	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Amélioration résidence Q300-CS	277	40 000	(40 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	
Service aide enfance famille	281	-	14 314	-	14 314	5 534	8 780	(8 780)	-	-	-	
Échange culturel	290	-	62 060	-	62 060	62 060	-	-	-	-	-	
Prévention bien-être	291	1 388 485	(265 440)	-	1 124 045	1 124 045	-	-	-	-	-	
Aide alimentaire enfants-petits déjeuners	292	-	68 945	-	68 945	68 945	-	-	-	-	-	
Volleyball Canada	293	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Bâtiments communautaires - Contributions pour équipements	300-380-385	513 780	(445 915)	-	67 865	64 925	2 940	(2 940)	-	-	-	
Nouveau plan quinquennal des immobilisations	301	15 000	(7 815)	-	7 185	7 185	-	-	-	-	-	
Conseils responsables de la question des logements	305	18 704	131 112	-	149 816	192 306	(42 490)	(2 746)	(45 237)	(196 371)	-	
Équipes vertes	313	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Amélioration énergétique des bâtiments communautaires	317	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Agrandissement centre administratif	319	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Stabilisation des berges	324	-	193 157	-	193 157	193 157	-	-	-	-	-	
Aménagement des terres	325	-	4 156	-	4 156	4 156	-	-	-	-	-	
Correctifs des giletons aux écoles	333	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Génératrice situation d'urgence	334	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mise à jour usine traitement eau potable	337	-	1 474 211	-	1 474 211	(0)	1 474 211	(1 474 211)	-	-	-	
Renovations Parel	346	-	1 153	-	1 153	(0)	1 153	(1 153)	-	-	-	
Construction 3 unités 2020-21	347	-	338 903	-	338 903	(0)	338 903	(433 942)	(95 039)	(271 089)	567 000	
Construction 3 unités 2018-2019 SCHIL	349	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Démantèlement locaux école Olamen	351	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Maison des aînés	352	-	2 241	-	2 241	-	2 241	(2 241)	-	-	-	
Construction résidence professeurs 21-22	356	-	52 488	-	52 488	52 488	-	-	-	-	-	
Parel - 100, rue atikú	357	-	92 192	-	92 192	0	92 192	(92 192)	-	-	-	
Reno et réparations importantes	358	318 120	(313 120)	-	5 000	5 000	-	-	-	-	-	
Rénovations 10 maisons - 2019-2020	359	113 820	(113 820)	-	-	-	-	-	-	-	-	
Rénovations incendie	360	-	24 450	-	24 450	24 450	-	-	-	-	-	
Rénovation parc logement	362	-	34 232	-	34 232	34 232	-	-	-	-	-	
RENO INCENDIE - 204, RUE DU LARGE	365	-	234	-	234	234	(0)	-	(0)	-	-	
Construction 5 unités 2019-2020	367	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Renovation 10 maisons 2020-21	368	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Renovation maintien à domicile	369	-	81 585	-	81 585	(0)	81 585	(81 585)	-	(74 149)	282 440	
Sous-total à reporter		14 216 138	9 052 302	-	23 268 441	20 466 031	2 802 410	(2 876 559)	-	-	-	

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu
 État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet
 Exercice clos le 31 mars 2023

No. projet	Services aux Autochtones Canada - DGSPN	Autres	Transferts de (a)		Total	Dépenses totales	Surplus (déficit) courant 2023	Affectations 2023	Surplus (déficit) financement 2023	Surplus (déficit) financement 2022
			\$	\$						
Sous-total reporté		14 216 138	9 052 302	-	23 268 441	20 466 031	2 802 410	(2 876 559)	(74 149)	282 440
Pierres concassées	376	-	-	-	870 000	(870 000)	(154 416)	(1 024 416)	-	-
Évaluation équipements eaux usées	378	85 175	(61 253)	-	23 922	23 922	-	-	-	-
Achat machinerie lourde	382	-	276 614	-	276 614	0	276 614	(276 614)	-	-
Achat camion ordure	383	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gestion des biens	392	-	1 387	-	1 387	1 387	-	-	-	-
Vaccin remorque	394	-	-	-	-	-	-	-	-	-
École Tshishenniu	396	-	332 156	-	332 156	177 507	154 649	(154 649)	-	-
Confection de tentes inuites	400	-	4 360	-	4 360	4 360	-	-	-	(861)
Gestion des projets M.O.	401	-	658 562	-	658 562	570 555	88 007	-	88 007	16 211
Gestion des projets M.O.	402	-	-	-	-	31 134	(31 134)	-	(31 134)	-
Équipements communautaires/scène	404	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cours de photographe	405	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Festival Mamit Innu Nikamu	415	-	180 487	-	180 487	180 487	-	-	-	-
PAGU COVID-19 volet 1 et 2	417	-	7 808	-	7 808	7 808	-	-	-	-
COVID-19	419	421 415	(177 593)	-	243 822	243 822	-	-	-	641
Protection environnementales - emb.	420	-	48 702	-	48 702	48 702	-	-	-	-
Diverses fêtes annuelles	421-423-424-425	-	54 688	-	54 688	33 493	21 195	(24 320)	(3 125)	-
Fête des mères	427	-	1 395	-	1 395	1 395	-	-	-	-
Fête des pères	428	-	2 058	-	2 058	2 058	-	-	-	-
Journée des Autochtones	429	-	67 759	-	67 759	67 759	-	-	-	-
Tournoi - Léo Mark	430	-	33 605	-	33 605	33 605	-	-	-	-
Surveillant de rivière	434	-	30 386	-	30 386	30 386	-	-	-	-
Bûcherons	435	-	149 865	-	149 865	149 865	-	-	-	-
Médecine traditionnelle	437	-	5 368	-	5 368	-	5 368	-	5 368	-
Tournoi Hockey Pessamit 2018	438	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Projets étudiants	439	-	144 665	-	144 665	132 831	11 834	-	11 834	-
Projet déneigement M.S.	442	-	26 790	-	26 790	-	-	-	-	-
Bâtisse magasin pieccpress	444	-	8 303	-	8 303	8 303	-	-	-	-
Communautaire occupation territoire	445	-	98 347	-	98 347	98 347	-	-	-	-
Réfection des ponts	452	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 885)
Formation - Garry Mark Courtois	455	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Formation - Carmen Bellefleur	456	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Projet portage - Michel Lalo	457	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fabrication canot - mario bellefleur	458	-	37 181	-	37 181	46 800	(9 619)	-	(9 619)	-
Projet Immuberge	459	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Patry Réno-maison neuve	460	-	35 631	-	35 631	35 631	-	-	-	-
Dep conduite d'engins de chantier	462	-	-	-	-	-	-	-	-	797
Projet mini mécanique	463	-	18 501	-	18 501	18 501	-	-	-	-
Projet P.E.T.J.	466	-	-	-	-	9 010	(9 010)	(9 010)	39 604	-
Projet Chalet Monique Mark	468	-	(3 309)	-	(3 309)	(3 309)	(3 309)	-	-	-
Projet chalet Jean-Baptiste LALO	469	-	1 854	-	1 854	1 854	-	-	-	-
Construction chalet Lac d'Atteul, Alain Lalo	470	-	-	-	-	-	-	-	-	4 009
Projet Chalet Bernard Bellefleur	471	-	3 113	-	3 113	3 113	-	-	-	-
Construction chalet communautaire - J.P. Bellefleur	472	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Projet Chalet Amédeé Mark	473	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Construction chalet communautaire - Alain Bellefleur	474	-	3 115	-	3 115	3 115	-	-	-	-
Camps de survie	475	-	12 056	-	12 056	-	12 056	-	12 056	8 393
Chalet louis martin	476	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Construction d'un chalet au Lac Léopold Mullen	477	-	2 587	-	2 587	2 587	-	-	-	-
Projet chalet Yan Malleck	482	-	21 192	-	21 192	21 192	-	-	-	-
Chalet Charles Pierre Mark	483	-	14 424	-	14 424	14 424	-	-	-	-
Chalet Albert Bellefleur	484	-	24 424	-	24 424	24 434	(10)	-	(10)	-
Chalet Jacques Bellefleur	485	-	1 193	-	1 193	1 193	-	-	-	-
Chalet Sylvestre Mullen	486	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Programme du développement économique des collectivités	501	167 861	-	-	167 661	167 661	-	-	-	-
Plan de développement touristique	502	85 796	158 084	-	243 880	243 880	-	-	-	-
PTDE micro-entreprises COVID	503	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PPCPE - Pourvoirie Étamamou - COVID	505	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plan et devis centre affaires	506	-	166 800	(166 800)	-	-	-	-	-	-
Pourvoirie Étamamou	512	-	95 514	-	95 514	95 514	-	-	-	-
Gestion de l'aéroport	515-516-517-518	-	644 631	-	644 631	538 516	106 115	(10 500)	95 615	(167 129)
Sous-total à reporter		15 142 985	11 850 152	-	26 993 137	24 434 663	2 558 475	(3 497 058)	(938 583)	182 221

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu
 État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet
 Exercice clos le 31 mars 2023

No. projet	Services aux Autochtones Canada - DGSPN	Autres	Transferts	Total	Dépenses totales	Surplus (déficit) courant 2023	Affectations 2023	Surplus (déficit) financement 2023	Surplus (déficit) financement 2022
			de (a)						
Sous-total reporté									
MTQ - route Kegaska / Romaine	527	-	26 333 891	-	26 333 891	26 333 891	-	-	-
Trappe	531	-	57 063	-	57 063	57 063	-	-	-
Chasse communautaire 2021-2022	532	-	72 765	-	72 765	72 765	-	-	-
Distribution aux membres	534	-	23 648	-	23 648	23 648	-	-	-
Distribution aux membres	541	-	500 000	-	500 000	553 700	(53 700)	-	(53 700)
Ententes/Compensation/Rédevances	545	-	-	-	-	-	-	-	-
Pêche marine	551	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition Hotel Mme Ruby	554	-	1 722 626	-	1 722 626	1 907 455	(184 829)	184 829	-
Navire touristique	562	-	-	-	-	-	-	-	-
Déboisement Kegaska - Romaine Hydro-Québec	563	-	4 879 875	-	4 879 875	4 879 875	-	-	-
Déboisement phase 2 • route 138	564	-	(0)	-	(0)	420	(420)	-	(420)
Structuration offre touristique	577	-	109 238	-	109 238	109 238	-	-	-
Formation en tourisme	580	-	-	-	-	-	-	-	-
Formules pour les services d'enseignement	601	12 661 395	(6 751 965)	-	5 909 430	6 036 150	(126 720)	-	(126 720)
Éducation enfants en difficultés	602	-	991 282	-	991 282	991 282	-	-	-
Aide financière/allocations - Orientation &	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aides et conseils - Services d'hébergement - Transport	603-604-605-606-621	354 318	(184 349)	-	169 969	169 969	-	-	-
Éducation post-secondaire	609	319 464	5 221	-	324 685	324 685	-	-	-
Augmentation des salaires des enseignants	610	158 206	(158 206)	-	-	-	-	-	-
Services enseignement Covid-19	611	-	485 876	-	485 876	485 876	-	-	-
Éducation aux adultes	620	161 685	-	-	161 685	161 685	-	-	-
Écoles prov. Transp.	622	5 000	-	-	5 000	5 000	-	-	-
Projets éducatifs locaux	630	-	1 529 236	-	1 529 236	1 460 734	68 502	(68 502)	-
Plan individualisé	633	-	-	-	-	-	-	-	(1 026)
Stratégie 0-8 ans	637	-	-	-	-	-	-	-	23 744
École provinciales - Services directs	641	-	18 838	-	18 838	18 838	-	-	-
Garderie-CPE	644	-	210 782	-	210 782	210 782	-	-	-
Écoles provinciales hébergement	646	296 097	(296 097)	-	-	-	-	-	-
Dégat eau petite école	650	-	-	-	-	-	-	-	-
Mini-entrepôt école	653	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de revenus consolidés (FRC)	680	-	20 276	-	20 276	20 276	-	-	-
Étude maison de la culture q3jt	701	-	42 413	-	42 413	42 413	(42 413)	-	-
Promenade sentier rivierain	742	32 667	78 053	-	110 720	110 720	-	-	-
Construction 2 unifamiliale - schl 2022-23	750	-	179 485	-	179 485	179 485	(179 485)	-	-
Icf 2.0 schl	751	-	132 015	-	132 015	0	132 015	(448 620)	(316 605)
Construction 4 unilés jumelés - initiative 22-23	752	481 558	(354 236)	-	127 322	127 322	(127 322)	-	-
Trusts et solvés 5 unifamiliales	753	-	202 017	-	202 017	202 017	(202 017)	-	-
Rénovation 10 maisons 2022-2023	755	636 771	(395 215)	-	241 556	(0)	241 556	(241 556)	-
Rénovation 10 maisons 2023-2024	756	-	151 537	-	151 537	(0)	151 537	(212 679)	(61 142)
Rénovation incendie • 12 rue papamuteu	771	-	8 809	-	8 809	8 809	-	-	-
Systèmes d'égout - Adduction d'eau - Ponts et chaussées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-Bâtiments communautaires - Gestion d'entretien	801-821-831-841-851	469 791	446 942	-	916 733	940 669	(23 936)	-	(23 936)
Site d'enfouissement	832	-	112 558	-	112 558	88 788	23 770	-	23 770
F&E pour écoentre	834	277 586	9 629	-	287 215	287 215	-	-	-
Pneus miniers chargeur sur roues	835	-	-	-	-	-	-	-	-
ADM - Eau & eaux usées	842	1 140 182	(778 962)	-	361 220	57 793	303 427	(303 427)	-
Financement additionnel f&e	852	552 686	(552 686)	-	-	-	-	-	0
Bureaux bandes & imm. - COVID-10	855	-	36 499	-	36 499	48 141	(11 642)	-	(11 642)
Casernes de pompiers	860	-	17 606	-	17 606	1 165	16 441	-	16 441
Conciergerie - écoles et résidences des enseignants	861-862-863	106 093	10 642 131	-	10 748 224	10 747 684	540	(540)	0
F&E Camion Benne (roll-off)	864	350 930	(281 719)	-	69 211	-	69 211	(69 211)	-
Machinerie	881	-	578 185	-	578 185	521 205	56 980	(49 698)	7 282
Entretien route MTQ	882	-	223 951	-	223 951	223 951	-	-	-
Location véhicule	895	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des projets à reporter		33 147 414	52 664 661	-	85 812 076	81 294 134	4 517 942	(6 003 197)	(1 485 255)
Revenus de transfert relatifs aux immobilisations	-	-	(5 456 901)	-	(5 456 901)	-	(5 456 901)	-	(2 456 413)
Revenus de transfert relatifs aux placements	-	-	(1 704 000)	-	(1 704 000)	-	(1 704 000)	-	-
Autres opérations (revenus internes)	-	-	-	-	(2 003 227)	(2 003 227)	-	-	-
	-	-	(7 160 901)	-	(9 164 128)	(7 003 227)	(7 160 901)	-	(7 160 901)
Total résultats du Fonds de fonctionnement		33 147 414	45 503 760	-	76 647 948	79 290 907	(2 642 959)	(6 003 197)	(8 646 156)
Surplus Fonds d'immobilisations corporelles	-	-	5 456 901	-	5 456 901	3 125 339	2 331 562	3 125 339	5 456 901
Surplus Autres fonds	-	-	1 707 393	-	1 707 393	30 987	1 676 406	1 676 406	1 377 219
	-	-	7 164 294	-	7 164 294	3 156 326	4 007 968	3 125 339	7 133 307
Total résultats		33 147 414	52 668 054	-	83 812 242	82 447 233	1 365 009	(2 877 858)	(1 512 849)
									1 345 055

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU
Annexe - Détail des participations dans des entreprises

Exercice clos le 31 mars 2023

Le tableau présente les informations financières abrégées des entreprises, comme indiqué à la note aux efs :

Pourcentage de participation	Corporation de développement économique de Unamen Shipu	Voyages Inter-Nations et Associés inc.	Pêcheries Unamen Shipu s.c.c.	Pourvoirie Étamamoui inc.	Société Mukutan inc.	Les Pêcheries Amik Unamen	Innuoyages inc.	Total
	100%	33,33%	51%	100%	100%	50%	100%	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Liquidité	142	73 222	251 308	8 964	121 376	32 418	265 903	753 333
Débiteurs	-	1 164 860	198 458	28 227	148 180	36 389	712 434	2 288 548
Autres éléments d'actifs court terme	-	475 467	-	-	922 624	510 420	4 594	1 913 105
Placement à long terme	-	-	70 696	-	95 167	-	-	165 863
Immobilisations corporelles	-	-	1 227 501	202 162	613 588	467 538	7 678	2 534 369
Autres éléments d'actifs long terme	413	15 489	132 693	-	-	1 000 000	-	2 022 184
	890 046	1 729 038	1 880 656	239 353	1 900 935	2 046 765	990 609	9 677 402
Déconvertis bancaire	-	-	-	-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer	-	408 969	141 703	32 127	464 655	26 522	762 754	1 836 730
Dette à long terme	-	-	-	136 478	1 360 146	-	1 396 705	2 893 329
Subventions reportées	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments de passifs long terme	-	-	1 736 953	-	322 093	-	-	2 059 046
Participation des autres actionnaires	-	880 075	1 000	-	-	1 040 102	-	1 921 177
Participation dans des entreprises *	890 046	439 994	1 000	70 748	(245 959)	980 141	(1 168 850)	967 120
	890 046	1 729 038	1 880 656	239 353	1 900 935	2 046 765	990 609	9 677 402
Revenus	238 997	5 961 715	3 865 725	432 328	3 610 230	-	3 950 486	18 059 481
Charges	241 191	5 717 987	1 970 594	307 624	3 671 581	-	5 090 391	16 999 368
	(2 194)	243 728	1 895 131	124 704	(61 351)	-	(1 139 905)	1 060 113
Quote-part des actionnaires sans contrôle	-	162 485	928 614	-	-	-	-	1 091 100
Quote-part dans les résultats des entreprises	(2 194)	81 243	966 517	124 704	(61 351)	-	(1 139 905)	(30 987)
Distribution de l'exercice et ajustement	-	-	-	-	-	-	-	-
Quote-part dans les résultats des entreprises	(2 194)	81 243	966 517	124 704	(61 351)	-	(1 139 905)	(30 987)

* Au 31 mars 2023, le détail des participations dans des entreprises n'inclut pas l'acquisition de Motel Madame Ruby inc. pour un montant de 1 900 000\$.